

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2012/61 Paraphe : <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE Délibération n° DC2012/56	

Nombres de membres

En exercice : 126

Présents : 70

Votants : 79

(Dont pouvoirs : 9)

POUR : 79 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le douze septembre, à 20h00, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 5 septembre 2012

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Geneviève ALEKSANDER ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Geneviève COSSON ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Chantal GIOT ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Marie-Paule MULLER ; Françoise PERONNE ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Dominique BESTEL ; René BOCQUET ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Michel COLIN ; Jean-Pierre CORNELLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Pierre DEFORGES ; Gérard DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Luc DUTHOIT ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Pierre GUERY ; Benoît HUREAU ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Francis LAUNOY ; Guy LECLERCQ ; Fabrice LEFEVRE ; Denis LEFORT ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Guy PAYEN ; André POULAIN ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Jean-Yves STEPHAN ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Eric VENNER

Représentés : Madame Anne SEMBENI donne pouvoir de vote à Monsieur VENNER ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à Monsieur SIGNORET ; Monsieur Thierry CHARTIER donne pouvoir de vote à Monsieur COLIN ; Monsieur Pascal DELANDHUY donne pouvoir de vote à Monsieur LOUIS ; Monsieur Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Madame MELIN ; Monsieur Jacky NIZET donne pouvoir de vote à Monsieur MAS ; Monsieur André OUDIN donne pouvoir de vote à Monsieur LECLERCQ ; Monsieur Jean-Yves PIC donne pouvoir de vote à Monsieur THIEBAULT ; Monsieur Alain RICKAL donne pouvoir de vote à Madame RAULIN.

OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET PAD ET BUDGET GENERAL

Considérant le sinistre intervenu au Parc Argonne Découverte / Nocturnia en 2004 sur la toiture végétalisée ;

Considérant qu'un expert a été nommé dans le cadre de l'examen de cette affaire contre l'entreprise Auboise d'étanchéité ;

Considérant la facture appelée par l'expert pour un montant de 39 953,93€ et le manque de crédit au BP 2012 ;

Considérant la nécessité de procéder à une décision modificative des budgets général et PAD ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté ADOPTE les décisions modificatives suivantes :

BUDGET PAD/NOCTURNIA

Dépenses d'investissement

Chapitre 27 - Autres immobilisation financières

Article 275 - Dépôts et cautionnement versés : + 40 000,00 €

.../...

.../...

Page 2/2 – délibération n°DC2012/56

Recettes d'investissement

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées

Article 168751 - GFP de rattachement : + 40 000,00 €

BUDGET GENERAL

Dépenses d'investissement

Chapitre 27 - Autres immobilisations financières

Article 276351 - GFP de rattachement : + 40 000,00 €

Chapitre 23 - Immobilisations en cours

Article 2317 - Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition : - 40 000,00 €

Fait à Vouziers, le 13 septembre 2012

Le Président,

Francis SIGNORET

